

La Roche-sur-Yon, le 19 juillet 2019

Inauguration des liaisons douces

Saint-Florent-des-Bois / La Roche-sur-Yon / Le Tablier

Dans le cadre de son Plan global de déplacements, l'Agglomération s'engage à promouvoir les modes de déplacements doux et vertueux pour l'environnement auprès des habitants du territoire. Elle s'est notamment donnée pour objectif de doubler la part du vélo pour atteindre les 4% d'ici à 2025 (aujourd'hui, seulement 2% des trajets sont effectués à deux-roues). Un des leviers pour atteindre cet objectif est l'aménagement d'itinéraires dédiés dont la première phase (2017-2020) prévoit l'aménagement de 6 itinéraires cycles, soit environ 53 km pour un investissement de 2 millions d'euros. L'ensemble des aménagements s'accompagne d'un jalonnement spécifique qui permet de valoriser les itinéraires et d'identifier les sites d'intérêt communautaire et les points de vue remarquables.

Après la création de l'itinéraire Nesmy - Piscine Sud de Rives de l'Yon (5,7 km avec une voie verte réservée au vélo au niveau de la piscine) en 2018, 2 nouveaux itinéraires viennent compléter le dispositif cette année :

➤ **Itinéraire Saint Florent des Bois - Piscine Sud – La Roche sur Yon** (13,3 km)
Coût d'investissement de l'Agglomération : 498 251 €
Subventionnement Région : 275 627 €

➤ **Itinéraire Le Tablier – Saint Florent des Bois** (3,2 km)
Coût d'investissement de l'Agglomération : 84 319 €
Subventionnement Département : 35 132 €

Les travaux ont consisté à re-profiler des chemins ruraux existants avec des finitions en sable compacté afin de favoriser la pratique du vélo et d'améliorer la sécurité des cyclistes. Le respect de la qualité environnementale des chemins utilisés a été une des priorités de ces aménagements. Le jalonnement de ces 2 nouveaux itinéraires sera posé à l'automne.



Contacts presse

Malvina SIRISAWAT – 02 51 47 48 02 / 06 80 76 43 51 – malvina.sirisawat@larochesuryon.fr

Yan BALAT – 02 51 47 45 70 / 06 14 55 48 82 – yan.balat@larochesuryon.fr